



Avocats, notaires, juristes, votre bilan de compétences

Quand on est avocat.e, notaire, juriste, la vie professionnelle n'est pas toujours un long fleuve tranquille.

Votre enthousiasme pour votre poste, votre cabinet, votre étude, votre entreprise, votre métier, n'est plus au sommet.

Vous avez besoin de changement, de nouveaux challenges, ou simplement de quitter un environnement qui ne vous convient plus.

Vous souhaitez vous réinventer, pour trouver une opportunité professionnelle qui correspond pleinement à la personne que vous êtes aujourd'hui.

Suivez le bilan de compétences Hermine, spécialement conçu pour vous professionnels du droit, adapté à vos enjeux, vos méthodes et vos ambitions.

Pour passer à l'étape d'après.

Comment ça marche?

Le bilan de compétences est un accompagnement personnalisé destiné à donner un nouveau souffle à votre carrière.

Par une série d'entretiens et d'invitations à la réflexion, vous analyserez votre vie professionnelle et vos aspirations, pour dessiner votre nouveau projet.

Quelle que soit l'ampleur de votre objectif, vous tracerez un avenir ambitieux et réaliste, qui fait sens.

Pour trouver sereinement la prochaine étape de votre chemin.



Est-ce fait pour moi?

Que vous soyez associé, collaborateur, libéral, salarié, vous pouvez bénéficier du bilan sur mesure pour les professionnels du droit, et notamment pour :

- Choisir votre prochain poste
- Changer de cabinet
- Vous installer, vous associer
- Réinventer votre profession
- Vous reconvertir

Comment financer mon bilan?

Nos bilans de compétences sont entièrement finançables par votre Compte personnel de Formation. Un entretien d'information gratuit est offert pour vérifier que le bilan correspond à vos besoins et vos modalités de financement.

Noréa THOMAS

Votre consultante, ancienne avocate, coach, formatrice, entrepreneuse, qui comprend vos enjeux et besoins.



Programme "Essentiel" 1.680 € TTC	Programme "Premium" 2.400 € TTC
14H d'accompagnement individuel entièrement finançable par le CPF	20H d'accompagnement individuel entièrement finançable par le CPF
Entretien préliminaire 1h (gratuit)	Entretien préliminaire 1h (gratuit)
Définir votre cap	Définir votre cap
Votre histoire et votre sens professionnel	Votre histoire et votre sens professionnel
-	Vos besoins
Vos valeurs et votre motivation	Vos valeurs et votre motivation
-	Votre personnalité professionnelle
Vos compétences	Vos compétences
-	Votre champ des possibles
Votre projet	Votre projet
Dessiner votre plan d'action	Dessiner votre plan d'action
-	Activer et mettre en oeuvre votre plan d'action
Synthèse écrite de votre bilan	Synthèse écrite de votre bilan
Entretien de suivi post-bilan à 3 mois (gratuit)	Entretien de suivi post-bilan à 3 mois (gratuit)